

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 DECEMBRE 2016

L'an deux mil seize, le 2 DECEMBRE 2016, le Conseil municipal de Branne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Jean-Marie Dupont, Maire.

Présents : Jean-Marie DUPONT, Nathalie BOUYSSOU, Alain LARGE, Josiane MOREAU, Francis GERKENS, Alain AUTIN, Viviane AVRIL, Brigitte DEAT, Éric NICOINE, Catherine THOMAS, Laetitia GUEDES-FERNANDES, Marie-Christine FAURE, Véronique PARSAT

Absent(s)

Mr Jean-Louis BASTIE pouvoir à Marie-Christine FAURE
Mr Régis PARDO pouvoir à Viviane AVRIL

A été désigné(e) Secrétaire : Mme Brigitte DEAT

Monsieur le Maire ouvre la séance, constate que le quorum est atteint et demande s'il y a des observations sur le dernier compte rendu. Aucune observation n'étant formulée, celui-ci est adopté à l'unanimité des membres présents.

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour.

1 –20161201 : Point financier : Orientations budgétaires

Monsieur le Maire passe la parole à Mme MOREAU, Adjointe en charge des finances, elle nous détaille les différentes dépenses.

Reste à réaliser 2016 en euros :

PLU	32 163
Atelier communal	62 000
Site cinéraire : Columbarium	2 100
Etude environnementale	5 000
Statues église	3 200
Alarme incendie école	3 000
Nettoyage des tombes	3 100
Extension réfectoire (solde de l'étude des économistes)	2 810

Avec une réserve parlementaire de 1 212 € pour les statues de l'église.

Nouvelles opérations 2017 en € :

- RD 122 chemin piétonnier	:	73 000
- Ad'ap mairie	:	90 000
- Ad'ap école	:	76 500
- Ecole Ste Marie (rénovation)	:	150 000
- Travaux de voirie :		
Port Leyron	:	15 000

Rue Mateau	:	22 500
Chemin du Lillot à l'étude		
- Tranche 1 devant La Poste	:	29 000
- Remboursement Eclairage public	:	8 200
- Remboursement dette	:	65 500

Nouvelles opérations 2018 en € :

- Extension de la cantine en attente du chiffrage		
- Ad'ap cantine + parvis école	:	90 000
- Couverture église	:	50 000
- Réfection de la Halle	:	58 000
- Remboursement Eclairage public	:	8 200
- Remboursement dette	:	67 220

Nouvelles opérations 2019/2020 en € :

- Ad'ap reste des ERP	:	159 900
- Remboursement Eclairage public	:	16 400
Remboursement dette	:	122 700

- Démolition du puits artésien à l'étude

Les dates tiennent compte du calendrier de l' Ad'ap mais elles peuvent être modifiées en fonction des priorités que souhaiteront les élus.

Monsieur le Maire précise qu'il ne s'agit que d'une projection sur les prochaines années.

2-20161202 : Suppression de la régie animation

Mr le Percepteur nous propose de supprimer la régie, la valeur se monte à 5 286 € sous forme de tickets.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la suppression de la régie animation et autorise Mr le maire à signer les documents et le percepteur à incinérer les tickets.

3-20161203 : SDEEG : adhésion au marché d'achat d'électricité

Le contrat se renouvelle tous les 2 ans, il arrive à échéance le 31 décembre 2017. Les tarifs sont compétitifs, les prestations de qualité.

Après en avoir délibéré le Conseil municipal décide à l'unanimité du renouvellement de l'adhésion au SDEEG.

4-20161204 : Répartition du prix des concessions

Mr Éric NICOINE nous fait part de la demande de Mr le Percepteur nous demandant de prendre une délibération pour la vente des concessions.

Mr le Percepteur nous propose de répartir le montant de la vente en reversant $\frac{1}{3}$ au CCAS et $\frac{2}{3}$ à la commune.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

5- 20161205 : Avenant au marché du parking de covoiturage

L'avenant n'est pas signé à ce jour, il y a un litige concernant les quantités réalisées, une réunion est prévue le mercredi 7 décembre.

6-20161206 : Dissolution de la Communauté de Communes du Brannais : principes et modalités de répartition

La communauté de communes du Brannais va être dissoute au 31 décembre 2017, 7 communes vont rejoindre la CALI et les 8 autres communes vont rejoindre la communauté de communes de Castillon-Pujols.

Une répartition du personnel va avoir lieu.

Une répartition de l'actif et du passif va se faire, en résumé tout ce qui concerne l'ex Entre-deux-Mers part à la CALI et tout ce qui concerne l'ex Brannais revient à Castillon-Pujols.

Les opérations de liquidation seront assurées par la commune de Branne, le temps passé aux opérations de dissolution sera remboursé.

Une partie des archives restera à Branne.

La délibération est prise à l'unanimité.

7-20161207 : Questions diverses

- Mr Eric NICOINE nous fait part du renouvellement de l'éclairage public concernant 3 résidences à Branne (Le Maine, Moulin de Lissandre et Bellevue).
En 2015, un recensement avait été fait par le SDEEG concernant l'éclairage de ces 3 résidences qui n'est plus aux normes, le montant du devis était de 45 000 €, aucune suite n'avait été donnée.
Suite à la demande de certains riverains concernant l'éclairage défectueux, le SDEEG a été recontacté pour une nouvelle étude avec du LED, le devis est arrivé, la commission va se réunir pour étudier le projet.
- Prochaine réunion du PLU prévue le 5 décembre 2016, interrogation sur la capacité de la station d'épuration face à une projection d'urbanisation de la commune. Monsieur le Maire donne lecture du courrier du SIVU informant la commune de l'ouverture d'une étude sur le réseau collectif qui pourrait faire apparaître des dysfonctionnements du réseau. On attend les résultats.
- Demande de jeunes de Branne d'un skate-park.

- Réunion organisée par le Département le 5 décembre 2016 concernant l'entretien des chemins de randonnées.
- Réunion prévue avec CMR concernant des problèmes suite aux travaux sur le chemin de La Tannerie.
- Courrier reçu de riverains pour mettre en état le chemin rural derrière l'église, problème de ruissellements des eaux.
Les acquisitions foncières n'ont pas été faites, le dossier va être examiné avant de prendre une décision.
- Goûter de NOEL prévu le 16 décembre 2016.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21 heures 45.